



**Deuxième réunion
du Forum sur le développement statistique en Afrique
(FASDEV-II)
Addis-Abeba, 6– 10 février 2006**



FASDEV



**Un Programme Statistique Accéléré pour l'Afrique
Une Application du Plan d'Action de Marrakech pour
les Statistiques**

**Banque mondiale
Development Economics Data Group**

Contacts :

Olivier Dupriez
Senior Economiste Statisticien
Banque mondiale
odupriez@worldbank.org

Neil Fantom
Senior Economiste Statisticien
Banque mondiale
nfantom@worldbank.org

Contexte

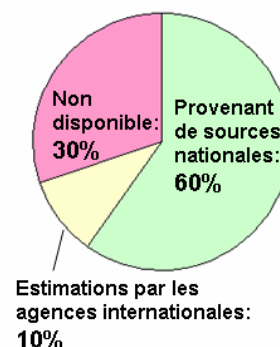
1. Suite à la Conférence internationale sur le Financement du Développement (Monterrey, Mexique, 2002), un nouveau partenariat a été établi incitant les pays en développement à renforcer leur engagement et à assumer davantage de responsabilités en matière de politiques de croissance économique et de réduction de la pauvreté, et les pays industrialisés à leur fournir une assistance accrue et plus efficace.

2. Pour piloter leurs politiques de développement et fournir aux partenaires internationaux l'information nécessaire au suivi et à l'évaluation de leur assistance, les pays en développement se doivent de renforcer leurs systèmes statistiques. La plupart ne disposent pas encore de la capacité technique et/ou financière nécessaire à la production régulière d'indicateurs de base fiables et comparables—y compris les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ODM), et peinent à évaluer les progrès réalisés en matière de développement.

3. Une évaluation de la disponibilité des données relatives aux 25 indicateurs des ODM pouvant être obtenus au moyen de données d'enquêtes auprès des ménages montre l'étendue de l'insuffisance de ces données.¹ En moyenne, les sources nationales ne fournissent que 60% des données nécessaires (les données sont considérées disponibles lorsqu'une estimation au moins est fournie pour la période 2000-2004). Près de 10% des données nécessaires sont produites par des agences internationales sur la base d'interpolations ou de modélisation (Figure 1).

4. Dans une large mesure, ces lacunes sont dues à un manque d'enquêtes. Selon les informations disponibles², 62% seulement de la population des pays d'Afrique à bas revenu vit dans un pays ayant réalisé une enquête sur la pauvreté entre 2000 et 2004, contre 81% pour les enquêtes sur la santé.³ Seuls 53% des habitants de ces mêmes pays vit dans un pays ayant réalisé un recensement de la population depuis 1995, contre 99% de la population Européenne et 95% de la population Asiatique. Si cette fréquence des recensements et enquêtes perdure au cours des dix prochaines années, les données disponibles pour le suivi des ODM en 2010 et 2015 seront nettement insuffisantes.

Figure 1. Disponibilité d'estimations pour 25 indicateurs ODM dans les bases de données internationales, 2000-2004

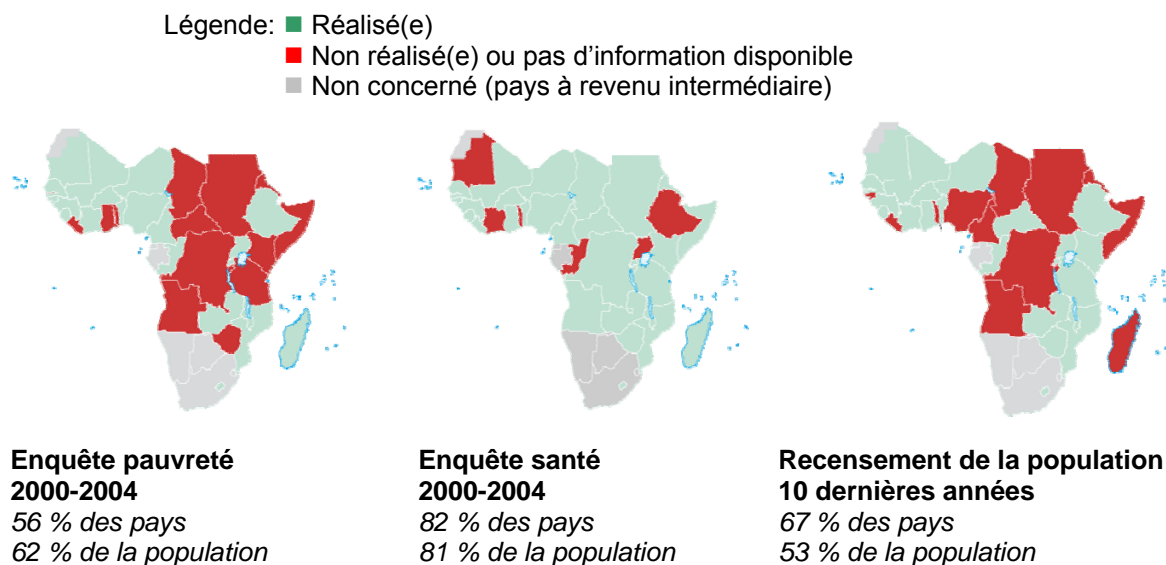


¹ Source: Base de données de la Banque mondiale, *World Development Indicators*, à la date du 25 octobre 2005. La proportion d'indicateurs émanant des organisations internationales a été estimée par un groupe de travail ("Friends of the Chair") de la Commission Statistique des Nations Unies.

² Sources : catalogue d'enquêtes du *International Household Survey Network*, et informations obtenues auprès de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, de la Division Statistique des Nations Unies, et de l'UNICEF, le tout à la date du 25 octobre 2005.

³ Les enquêtes sur la pauvreté comprennent les enquêtes intégrales, les enquêtes budget-consommation des ménages, les enquêtes sur les niveaux de vie des ménages, et les enquêtes prioritaires ayant un module sur la consommation. Les enquêtes sur la santé comprennent les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) et les enquêtes MICS de l'UNICEF.

Figure 2. Enquêtes et recensements récents dans les pays à bas revenu d'Afrique Sub-Saharienne



5. Lors de la première table ronde internationale sur le thème « Mieux mesurer, suivre et gérer les résultats du développement » (Washington DC, 2002), un appel avait été lancé pour une meilleure coordination de l'assistance internationale au renforcement des capacités statistiques, et pour une harmonisation des mesures et comptes-rendus des progrès et résultats des stratégies et programmes de développement. Sur la base de ces recommandations, le Plan d'Action de Marrakech pour les Statistiques (PAMS) fut présenté à la seconde table ronde sur le thème « Gérer les résultats du développement » (Marrakech, 2004). Ce plan a depuis lors reçu l'appui de diverses agences des Nations Unies et autres agences régionales. Le PAMS adresse un certain nombre de préoccupations statistiques majeures des pays les plus pauvres, y compris l'objectif à long terme de développement de systèmes statistiques performants, et des objectifs à plus court terme visant à la production d'indicateurs socio-économiques essentiels tels ceux identifiés pour le suivi des stratégies nationales de réduction de la pauvreté et des ODM. Le PAMS recommande la réalisation de six actions. Certaines sont à mener au niveau des agences nationales, à savoir : (i) l'intégration des stratégies de développement des systèmes statistiques dans le processus national de développement ; (ii) la participation de tous les pays au programme de recensements 2010 ; et (iii) l'accroissement du financement des systèmes statistiques et du renforcement des capacités. D'autres concernent les agences internationales, à savoir : (iv) l'établissement d'un réseau international pour les enquêtes auprès des ménages (le *International Household Survey Network*, ou IHSN) ; (v) l'amélioration des données sur les indicateurs des ODM ; et (vi) l'accroissement de la responsabilité des agences en matière de données statistiques de sources internationales.⁴

6. Accroître la fréquence et la qualité des enquêtes auprès des ménages est une composante essentielle de la stratégie du PAMS. Ces enquêtes offrent en effet la possibilité d'améliorer rapidement la disponibilité de près de la moitié des indicateurs

⁴ Voir *The Marrakech Action Plan for Statistics. Better Data for Better Results. An Action Plan for Improving Development Statistics*, Second International Roundtable on Managing for Development Results, Marrakech, Maroc, 4-5 février 2004.

des ODM (Tableau 1). Conformément à une recommandation du PAMS, le IHSN a été créé en septembre 2004. Il constitue un mécanisme de coordination des agences internationales pour une meilleure planification et exécution des enquêtes auprès des ménages. Sur la base de cette initiative, un nouveau programme – le Programme Statistique Accéléré ou PSA – a été conçu. Il consiste en un programme intégré de collecte, d'analyse et de diffusion de données, donnant priorité à la production d'indicateurs comparables (ODM, et indicateurs de suivi des stratégies nationales de réduction de la pauvreté).

Objectifs et activités du programme pilote

7. L'objectif principal du Programme Statistique Accéléré pilote est de travailler en étroite collaboration avec les pays participants à la production des données utiles à la conception, au suivi, et à l'évaluation des politiques de développement, par la voie d'un alignement de leurs programmes d'enquêtes aux besoins prioritaires de données. Les objectifs intermédiaires sont : (i) d'appuyer les pays à répondre à des demandes de données pour des indicateurs ou domaines dans lesquels ils n'ont pas ou ont peu d'expérience ; (ii) d'appuyer le cas échéant les pays dans la définition de programmes d'enquêtes à moyen ou long terme ; (iii) d'encourager la coopération entre agences internationales, sous le couvert du IHSN ; (iv) de développer ou de renforcer les capacités nationales en matière de préservation, d'analyse, d'anonymisation et de diffusion de données d'enquêtes ; et (v) de produire et analyser de nouveaux indicateurs socio-économiques par une exploitation approfondie des données existantes et de nouvelles données à collecter.

8. Ce programme pilote sera mis en oeuvre dans douze pays. Le financement en sera assuré par la Banque mondiale, au moyen d'un don de 2 millions de dollars US par an administré par PARIS21, à partir de 2006. Six au moins des douze pays pilotes seront sélectionnés en Afrique Sub-Saharienne. Les autres critères de sélection comprennent :

- (i) L'intérêt et la volonté manifestées par le pays à participer pleinement au projet pilote.
- (ii) L'ampleur du déficit de données pour certains indicateurs de base pouvant être obtenus par la réalisation d'enquêtes auprès des ménages.
- (iii) Le statut de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS). La disponibilité d'une SNDS facilitera l'identification des besoins prioritaires, et garantira que les activités du programme pilote feront partie d'un programme statistique cohérent.
- (iv) La volonté du pays de mettre ses micro-données d'enquêtes (sous certaines conditions garantissant la confidentialité) à la disposition des chercheurs.
- (v) Le programme d'enquêtes actuel et prévu.
- (vi) L'appui statistique fourni par d'autres bailleurs de fonds (le PSA devra être complémentaire, et non se substituer, aux initiatives en cours).
- (vii) La capacité statistique du pays, par exemple telle que mesurée par la Banque mondiale (« *Country Statistical Information Database* »).
- (viii) D'autres critères tel que la population du pays.

Tableau 1. Utilisation de divers types d'enquêtes pour la mesure des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement

- L'indicateur peut être mesuré au moyen de l'enquête
- ⊙ L'indicateur peut être mesuré au moyen de l'enquête, moyennant certains ajustements méthodologiques
- L'enquête n'est pas destinée à mesurer l'indicateur

ODM	Indicateur	EI/LSMS	EDS	MICS	QUIB	IES	EP	RP
1	1. Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour	●	○	○	○	●	○	○
	2. Indice d'écart de la pauvreté [incidence x degré de pauvreté]	●	○	○	○	●	○	○
	3. Part du 5 ^{ème} le plus pauvre dans la consommation nationale	●	○	○	○	●	○	○
	4. % d'enfants < 5 ans présentant une insuffisance pondérale	●	●	●	○	●	○	○
	5. % de la pop. n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	●	○	○	○	●	○	○
2	6. Taux net de scolarisation dans le primaire	●	●	●	●	○	●	●
	7. Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième	●	●	●	●	○	●	○
	8. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans	●	⊙	●	●	○	●	●
3	9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement	●	●	●	●	○	●	●
	10. Taux d'alphab. des femmes 15-24 ans par rapport aux hommes	●	●	●	●	○	●	●
	11. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	●	⊙	○	⊙	○	●	●
4	13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	⊙	●	●	○	○	○	●
	14. Taux de mortalité infantile	⊙	●	●	○	○	○	●
	15. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	●	●	●	●	○	○	○
5	16. Taux de mortalité maternelle	⊙	●	●	⊙	○	○	●
	17. % d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	●	●	●	⊙	○	●	●
6	18. Taux de prévalence du VIH, femmes enceintes de 15 à 24 ans	○	⊙	○	○	○	○	○
	19. Taux d'utilisation de la contraception	●	●	○	○	○	○	○
	20. Nombre d'enfants orphelins du sida	⊙	⊙	○	○	○	○	○
	22. % de la population vivant dans les zones à risque utilisant des moyens de protection et traitements efficaces contre le paludisme	⊙	●	○	⊙	○	○	○
7	29. Proportion de la population utilisant des combustibles fossiles	●	⊙	○	●	○	●	●
	30. % de la population ayant accès à une source d'eau meilleure	●	●	●	●	○	●	●
	31. % de la pop. ayant accès à un meilleur syst. d'assainissement	●	●	●	●	○	●	●
	32. % de la pop. ayant accès à la sécurité d'occupation des logements	●	⊙	○	⊙	○	⊙	●
8	45. Taux de chômage des 15 à 24 ans	●	⊙	○	●	○	●	●
	47. Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants	⊙	⊙	○	⊙	○	⊙	●
	48. Nombre de micro-ordinateurs pour 1000 habitants	⊙	⊙	○	⊙	○	⊙	⊙

QUIB = Questionnaire Unifié des Indicateurs de Bien-être (*Core Welfare Indicators Questionnaire – CWIQ*, Banque mondiale)

EDS = Enquête Démographique et de Santé (USAID/ORC Macro International Inc.)

EI = Enquête intégrale (largement similaire à l'enquête LSMS)

LSMS = Enquête de Mesure des Conditions de Vie (*Living Standards Measurement Study*, Banque mondiale)

MICS = Enquête à Indicateur Multiple (*Multiple Indicator Clusters Survey*, UNICEF).

RP = Recensement de la Population et de l'Habitat; la fréquence recommandée par les Nations Unies est de 10 ans.

EP = Enquête prioritaire

9. Les programmes d'enquêtes dans les pays en développement ont bénéficié d'importants supports techniques et financiers dans le passé, de la part des bailleurs multilatéraux et bilatéraux. Malgré cette assistance, rares sont les pays à bas revenu ayant réussi à établir des programmes d'enquêtes capables de fournir régulièrement et en temps utile les données fiables et comparables nécessaires au suivi du développement. Les principaux problèmes sont les suivants :

Disponibilité et périodicité des données. Peu de pays en développement disposent des ressources techniques et financières nécessaires à la réalisation de programmes d'enquêtes nationales. Les programmes d'enquêtes sont largement déterminés par les bailleurs de fonds. Certains pays ne reçoivent pas suffisamment d'assistance ; dans d'autres des projets redondants sont mis en oeuvre. La périodicité et la séquence des enquêtes ne sont donc pas optimales, les programmes d'enquêtes étant rarement établis sur une base de moyen ou long terme. Le groupe de travail PARIS21 sur l'Amélioration de l'Appui Statistique pour le Suivi des ODM a recommandé que « les pays et partenaires financent les activités statistiques sur la base des stratégies nationales de développement des statistiques et de programmes d'activités pluriannuels. Ces plans devraient inclure des plans de financement clairs, approuvés et identifiant les priorités. Le financement par création de fonds communs, qui évitent les duplications et minimisent les conflits de programmes, est encouragé. »⁵

Fiabilité des données. La capacité statistique dans les pays en développement a certainement augmenté au cours des 15 dernières années. Mais de nombreux pays ne disposent toujours pas de l'expertise nécessaire pour assurer de façon satisfaisante la collecte, le traitement, et l'analyse de données d'enquêtes complexes. Il en résulte qu'une part significative des données disponibles ne provient pas des agences statistiques nationales, mais sont produites par les agences internationales sur la base de modèles ou autres méthodes d'estimations.

Comparabilité des données. Les enquêtes gagnent en utilité lorsque leurs données peuvent être comparées. L'harmonisation des méthodes et des instruments de collecte favorise cette comparabilité. Le groupe de travail PARIS21 susmentionné recommande que « les pays prennent en charge la publication et l'utilisation de méthodes et de standards communs dans la mise en oeuvre de leurs activités statistiques et la production d'indicateurs. Les bailleurs de fonds et les experts internationaux doivent respecter ces standards et le besoin d'assurer la comparabilité temporelle lorsqu'ils fournissent une assistance technique, en particulier aux enquêtes auprès des ménages.⁵

Analyse et utilisation des données. Les producteurs de données dans les pays en développement ont peu d'expertise en analyse statistique, et dans certains cas un intérêt et un mandat limité en la matière. Dans de trop nombreux cas, le produit final des enquêtes se limite à un rapport essentiellement descriptif et à une liste de tableaux statistiques peu utiles aux preneurs de décisions. Si les producteurs font une utilisation limitée de leurs données, ils en limitent aussi souvent l'accès. Pour des raisons d'ordre technique, légal, et dans certains cas politiques, les données d'enquêtes ne sont pas accessibles à la communauté des chercheurs (y compris les preneurs de décisions intéressés à utiliser les données à des fins autres que celles prévues initialement, la communauté académique, les organisations non gouvernementales, et d'autres). De nombreuses enquêtes restent donc sous-exploitées. Favoriser l'accès aux données par des chercheurs qualifiés est une

⁵ Traduit de PARIS21, Task Team on Improved Statistical Support for Monitoring Development Goals, *Report on Six Case Studies*, 2004.

mesure efficace et bon marché de nature à accroître rapidement la diversité et la quantité des analyses et de l'utilisation des données.

10. Pour atteindre les objectifs du programme dans chacun des pays pilotes, trois types d'activités sont envisagés⁶:

Inventaire, documentation et diffusion des micro-données existantes. La première activité du programme pilote consistera à assurer la préservation des données, à les documenter rigoureusement, et à les rendre plus accessibles aux utilisateurs secondaires afin d'en favoriser l'utilisation. Ces objectifs seront atteints en fournissant aux producteurs de données un appui à l'adoption de standards internationaux en matière de documentation, d'anonymisation et de diffusion de micro-données d'enquêtes. Les résultats attendus de cette activité sont, pour chaque pays, (i) une banque de données d'enquêtes aux normes internationales, accessibles à la communauté des chercheurs ; et (ii) une capacité et un intérêt accrus pour la bonne gestion et la diffusion de micro-données.

Analyse et évaluation des données d'enquêtes existantes. La seconde activité consistera en un appui à l'analyse approfondie des données existantes par des chercheurs spécialisés. Les résultats attendus de cette activité sont non seulement la production et l'analyse de nouveaux indicateurs socio-économiques, mais aussi une évaluation détaillée des forces et faiblesses des données disponibles, et des recommandations pour l'amélioration des méthodes et pratiques d'enquêtes dans le pays.

Développement d'un programme d'enquête amélioré, et collecte de nouvelles données. La troisième activité consistera à développer un programme amélioré d'enquêtes à moyen ou long terme, et à contribuer le cas échéant à la réalisation d'enquêtes. Pour les pays ne disposant pas encore d'un tel programme, une tâche importante sera de développer un programme minimum d'enquêtes. Divers prototype de tels programmes ont été proposés, chacun recommandant une combinaison particulière d'enquêtes légères et lourdes. Muñoz et Scott⁷ proposent un modèle basé sur divers programmes internationaux d'enquêtes. Ce modèle est conçu de façon à permettre la production des 25 indicateurs des ODM pouvant être obtenus au moyen d'enquêtes auprès des ménages, ainsi que de nombreux autres indicateurs utiles au suivi des stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Le tableau 2 ci-dessous présente une version adaptée de ce modèle. Comme tout autre, ce modèle n'est pas à appliquer tel quel à tous les pays. Il devra être ajusté aux besoins et capacités spécifiques de chacun, et tenir compte des activités en cours et programmées. Une relation étroite entre utilisateurs et producteurs de données, ainsi que des mécanismes d'évaluation de la satisfaction des besoins, doivent également être mis en place. Un financement adéquat doit être assuré ; l'insuffisance des financements sont souvent la cause d'une supervision insuffisante des travaux de collecte, et donc de la mauvaise qualité des données. Enfin, un programme d'enquête doit être continu, afin de maintenir les capacités techniques, d'améliorer l'efficacité du programme, de promouvoir l'utilisation des données, et de satisfaire à moindre coût les demandes additionnelles et occasionnelles de données.

⁶ Les trois activités décrites par la suite ne doivent pas nécessairement l'être dans la séquence dans laquelle elles sont mentionnées. Elles seront vraisemblablement menées parallèlement.

⁷ *Household Surveys and the Millennium Development Goals* (draft). 2004. Muñoz J. et Kinnon Scott. Préparé pour le groupe de travail PARIS21 « Improved Statistical Support for Monitoring Development Goals ».

Tableau 2 - Prototype d'un programme d'enquête sur 5 ans

► L'indicateur peut être obtenu par l'enquête correspondante

Indicateur ODM	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
	EDS/ MICS	QUIB /EP	EI / LSMS (*)		QUIB/ EP	RP
1. Proportion de la pop. disposant de moins d'un dollar par jour				►		
2. Indice d'écart de la pauvreté				►		
3. Part du 5ème le plus pauvre de la pop. dans la conso. nationale				►		
4. % d'enfants < 5 ans présentant une insuffisance pondérale	►			►		
5. % de pop. n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique				►		
6. Taux net de scolarisation dans le primaire	►	►		►	►	►
7. % d'écoliers commençant la 1ère année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième	►	►		►	►	
8. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans	►	►		►	►	►
9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement	►	►		►	►	►
10. Taux d'alphabétisation des femmes 15 à 24 ans par rapport aux hommes	►	►		►	►	►
11. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	► / -			►		►
13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	►					►
14. Taux de mortalité infantile	►					►
15. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	►	►		►	►	
16. Taux de mortalité maternelle	►					►
17. Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié	►	►		►	►	►
18. Taux de prévalence du VIH, femmes enceintes de 15 à 24 ans	► / -					
19. Taux d'utilisation de la contraception	► / -			►		
20. Nombre d'enfants orphelins du sida	► / -					
22. Population vivant dans les zones à risque utilisant des protections/ traitements efficaces contre le paludisme	► / -			►		
29. % de la population utilisant des combustibles fossiles	► / -	►		►	►	►
30. % de la population ayant accès à une source d'eau meilleure	►	►		►	►	►
31. % de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement	►	►		►	►	►
32. Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des logements				►		►
45. Taux de chômage des 15 à 24 ans				►		►
47. Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants		►		►	►	►
48. Nombre de micro-ordinateurs pour 1000 habitants				►		

QUIB = Questionnaire Unifié des Indicateurs de Bien-être (*Core Welfare Indicators Questionnaire* – CWIQ, Banque mondiale)

EDS = Enquête Démographique et de Santé (USAID/ORC Macro International Inc.)

EI = Enquête intégrale (largement similaire à l'enquête LSMS)

LSMS = Enquête de Mesure des Conditions de Vie (*Living Standards Measurement Study*, Banque mondiale)

MICS = Enquête à Indicateur Multiple (*Multiple Indicator Clusters Survey*, UNICEF).

RP = Recensement de la Population et de l'Habitat; la fréquence recommandée par les Nations Unies est de 10 ans.

EP = Enquête prioritaire

(*) Une enquête intégrale ou LSMS requiert une longue préparation et 12 mois de collecte des données. Deux années sont donc prévues pour leur réalisation.

11. Les activités à mener varieront d'un pays à l'autre. Certains pays disposent déjà d'un programme d'enquête relativement bien établi, auquel cas l'objectif poursuivi sera de maximiser l'utilisation des données disponibles, d'approfondir leur analyse, et d'améliorer les méthodes et pratiques de collecte et de diffusion en vigueur. Pour les pays dont les programmes de collecte sont moins développés, l'attention sera davantage portée sur les activités de collecte. Les pays peuvent être classés en trois groupes.

- *Groupe 1*: Les pays dont le programme d'enquête et la stratégie de développement de la statistique sont relativement bien établis. Pour ces pays, les priorités seront la mise en valeur des données existantes (par l'adoption de standards internationaux et de pratiques améliorées d'archivage et de diffusion des micro-données), l'évaluation

des méthodes et instruments d'enquêtes, et l'analyse approfondie des données. Le programme ne devrait pas financer la collecte de données dans ce groupe de pays.

- *Groupe 2* : Les pays dont le programme d'enquête est irrégulier, ad hoc, et fortement dépendant de l'appui des bailleurs de fonds internationaux. Les priorités du programme dans ces pays seront d'évaluer les données existantes, d'en maximiser l'utilisation, de définir un programme d'enquête à moyen terme (et d'en assurer le financement, en coopération avec d'autres bailleurs), et de collecter de nouvelles données.
- *Groupe 3* : Les pays ayant un programme d'enquête très limité ou inexistant, une capacité et une infrastructure statistiques très insuffisantes, et peu de données disponibles. Typiquement, ces pays sont ceux en situation de conflit (ou post-conflit), ou ceux dont la population est très restreinte et qui reçoivent peu d'assistance extérieure.
 - Dans les pays en situation de post-conflit, la demande de données est souvent considérable, et de nombreuses activités de collecte sont menées à petite échelle (parfois par des organisations non gouvernementales) avec un souci insuffisant de rigueur statistique et de comparabilité. La priorité pour ces pays sera d'évaluer les données existantes, d'identifier clairement certaines priorités, et de mener des enquêtes simples mais suivant des méthodes rigoureuses.
 - Les pays à faible population, en plus de recevoir une assistance souvent insuffisante de la part des principaux bailleurs de fonds, font face à des problèmes méthodologiques et souvent logistiques particuliers (la dispersion de la population dans certaines îles du Pacifique, par exemple, pose des problèmes particuliers d'échantillonnage et d'accessibilité).

Généralisation du programme pilote

12. La mise en œuvre du programme pilote ne permettra pas à elle seule d'assurer l'amélioration nécessaire de la disponibilité des données requises pour le suivi des ODM en 2010 et 2015. Pour atteindre cet objectif plus ambitieux, une extension du programme pilote devrait être entreprise au plus tôt. Le tableau 3 ci-dessous présente une illustration d'une telle extension du programme à l'ensemble des pays à bas revenu d'Afrique Sub-Saharienne. Cette illustration applique le prototype de programme d'enquête présenté au tableau 2 aux différents pays. Il est important de noter que ce projet est purement illustratif. S'il tient compte dans la mesure du possible de l'information disponible sur leur programme d'enquêtes des six dernières années, il n'est en revanche nullement basé sur les programmes d'enquêtes que les pays peuvent déjà avoir élaboré pour les années futures.

13. Sur la base de ce modèle, le coût total d'un programme d'enquêtes et recensements sur 10 ans pour les pays considérés est estimé à \$109 millions par an (\$38 million pour les enquêtes, et \$71 millions pour les recensements).⁸ Cela représenterait un coût additionnel d'environ \$43 millions par an si les niveaux de financements observés au cours des six dernières années se maintenaient. La mise en œuvre d'un programme d'une telle ampleur nécessiterait une coordination efficace, qui pourrait être obtenue par la création d'un fonds central commun destiné à compléter les financements nationaux.

⁸ Ces estimations sont basées sur un coût moyen standard pour chaque type d'enquête; voir le tableau 3.

Tableau 3. Un programme illustratif d'enquêtes et recensements 2006-2015 pour l'Afrique Sub-Saharienne (pays à bas revenu)

	Capacité statistique	Population (Million)	2000	2001	2002	2003	2004	2005
● Angola	37	13.5	I	M				M
○ Bénin	55	6.7		D	R, P			
● Burkina Faso	63	12.1				D, P		M
● Burundi	40	7.2	M					M
○ Cameroun	48	16.1		I, M			D	M
● Cap Vert	37	0.5	R	I				M
● Rép. Centrafricaine	37	3.9	M			R		M
● Comores	25	0.6	M		R			
● Congo, RD	38	53.2		M				P
● Congo, Rép.	38	3.8						P, D
● Côte d'Ivoire	80	16.8	M		P			
● Eritrée	38	4.4			D		R	
● Ethiopie	65	68.6	D, I				R, P	I, D
○ Gambie	53	1.4	M			R		M
● Ghana	57	20.4	R			D, P		M
○ Guinée	52	7.9	I		I			D
● Guinée Bissau	28	1.5	M		P			M
● Kenya	60	31.9	M			D, P		I
● Lesotho	67	1.8	M	R	P		D	
● Libéria	20	3.4				R		
○ Madagascar	55	16.9	M	P		D		
● Malawi	60	11.0	D		P		D, I	
○ Mali	55	11.7		D, P		P		
○ Mauritanie	55	2.7	R, D, I			P		
● Mozambique	67	18.8	P		P, I	D		
● Niger	60	11.8	M	R	P			D, P
○ Nigéria	50	135.6	M	I	P	D, I		
○ Rwanda	53	8.3	D, M		R	P		D
● Sao Tome & Princ.	32	0.2	P	R				M
● Sénégal	73	10.0	M	P	R			D
● Sierra Leone	37	5.3	M			I	R	M
● Somalie	12	9.6						M
● Soudan	23	33.5	M					M
● Tanzanie	62	35.9	I		R		D	
○ Tchad	55	8.6	M		P		D	
○ Togo	45	4.9	M					M
● Uganda	70	25.3	D		R, I			
● Zambia	63	10.4	R	D				M
● Zimbabwe	63	13.1			R			D

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
P	R	I			D	P	P	I		M
D	P	I			M	P	R	I		D
R	I			D	P	P	I		M	P
I	I	M	P	R	I			D	P	P
P	R	I		D	P	P	I			M
I			M	P	R	I		D	P	P
I			M	P	R	I		D	P	P
D	P	P	I		M	P	R	I		
D	I		P	R	I			D	P	P
R	I			M	P	P	I		D	P
D	P	R	I		D	P	P	I		
P	P	D	P		I		M	P	R	I
P	P	P	P	I		M	M	P	R	I
P	P	P	P	I		M	M	P	R	I
I			P	P	R	I		D	P	P
I			M	P	R	I		D	P	P
I			M	P	R	I		D	P	P
I			M	P	R	I		D	P	P
P	I		M	P	R	I		D	P	P
D	P	P	I		M	P	R	I		
I			M	P	R	I		D	P	P
M	P	R	I		D	P	P	I		
M	P	R	I		D	P	P	I		
I			M	P	R	I		D	P	P
P	R	I			D	P	P	I		M
P	I			M	P	R	I		D	P
R	I			D	P	P	I		M	P
P	P	I			M	P	R	I		D
P	I			M	P	R	I		D	P
P	P	I			M	P	R	I		D
P	P	I			M	P	R	I		D
I			M	P	R	I		D	P	P
I			M	P	R	I		D	P	P
D	P	I			M	P	R	I		D
D	I			P	R	I		M	P	P
P	P	I			M	P	R	I		D

Coût estimé (Million US\$):	55.1	25.0	110.6	93.5	89.3	23.5
Coût du programme minimum:	55.1	25.0	110.6	93.5	89.3	23.5
Coût moyen annuel 2000-2005:	66.2		Allocation pour autres enquêtes:			

- Faible capacité; requiert une assistance technique complémentaire intensive [14 pays]
- Capacité moyenne; requiert une assistance technique complémentaire [11 pays]
- Capacité plus élevée; requiert une assistance technique ciblée [14 pays]

Coût moyen

R = Recensement de population (croissance supposée de la pop.: 2% par an) \$1/person
 D = Enquête démographique et de santé (EDS) 1,900K
 I = Enquête intégrale ou de conditions de vie des ménages (EIVLSMS) 950K
 M = Enquête à indicateur multiple (MICS) 340K
 P = Enquête prioritaire ou questionnaire unifié des indicateurs de bien-être (EP/QUIB) 550K
 Allocation annuelle pour d'autres enquêtes (emploi, etc.) 400K

Notes:
 Le tableau présente un prototype d'un programme minimum d'enquêtes et recensements basé sur des enquêtes standards. La séquence proposée tient compte des enquêtes réalisées durant la période 2001-2005. Ce prototype n'est PAS basé sur les programmes d'enquêtes que les pays peuvent avoir établi pour 2006-2015.
 Afin de favoriser le développement des capacités et d'éviter une pression excessive sur les systèmes statistiques nationaux, une seule enquête est prévue par an (les enquêtes intégrales/LSMS nécessitent 12 mois de collecte; deux années sont donc prévues pour leur réalisation).

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Enquêtes seules (sans recensements):	15.6	15.6	15.6	15.6	15.6	15.6	15.6	15.6	15.6	15.6	156.0
Recensements seuls:	47.2	33.7	33.9	36.6	30.6	42.4	30.1	51.1	37.6	42.8	386.1
Total:	220.3	68.4	60.2	55.5	178.1	42.3	128.6	41.9	115.6	27.2	938.1
	188.7	50.4	41.9	34.5	163.1	15.5	114.1	6.3	93.6	0.0	708.1
	235.9	84.0	75.8	71.1	193.7	57.9	144.2	57.5	131.2	42.8	1094.1

